

Secteur de la conduite
d'engins et de la maintenance,
à la pointe des technologies

EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

LYCEE issat

Mise à jour : 11/05/2024

Un hall technologique dédié aux agroéquipements de plus de 2000 m² et des équipements modernes liés aux nouvelles technologies, partenariat avec un réseau de professionnels de l'agriculture de précision (exploitation agricole, concession, ETA, organismes...), plateau électronique du Campus Industries de Redon. Centre de formation par apprentissage depuis 40 ans : accompagnement personnalisé des apprentis à la recherche de maître d'apprentissage et à l'entrée en formation. Lycée situé au cœur de la ville de Redon et de ses activités (sportives, culturelles...) et au sein d'un campus étudiant.



La Formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Nous consulter afin de définir les modalités d'accueil.



ACCÈS A L'ÉCOLE

En car Lignes régulières quotidiennes

En train

Gare à 5 mn à pied de l'école



à partir de l'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et de la Loire-Atlantique



6, rue de la Maillardais 35600 REDON
02 99 71 11 00
accueil@issat.cneap.fr
www.issat.info



CQP
Certificat de Qualification Professionnelle
OUVRIER HAUTEMENT QUALIFIÉ
Conducteur d'engins agricoles



REDON

Institut Secondaire et Supérieur d'Agro-Technologie

Certificat de Qualification Professionnelle

ouvrier hautement qualifié conducteur d'engins agricoles

Taux de réussite
 2021/2022 : 86%
 2022/2023 : 100%
 2023/2024 : 83%



Taux de satisfaction
 2023/2024 : 96%

12 mois à 14 mois
 professionnalisation

Le métier

- > Salarié hautement qualifié d'entreprise de travaux agricoles, CUMA ou exploitation ... responsable et autonome dans la gestion de ses activités (conduite, réglages, maintenance, travaux d'élevage)
 - > Responsable gestionnaire d'un parc d'agroéquipements
- QUALITÉS ATTENDUES**
- > Aimer la mécanique (sens de l'observation et de la réflexion)
 - > Aimer la conduite (précision et dextérité)
 - > Etre ouvert d'esprit et avoir un bon sens relationnel
 - > Etre autonome dans son travail



Formation

- Bloc 1**
Travail du sol : Réalisation des différentes opérations de travail du sol en organisant son chantier sur consignes et dans le respect de règles de sécurité et de protection de l'environnement.
- Bloc 2**
Maitrise des techniques de récolte : Conduite de différentes opération de récolte de culture avec divers matériels.
- Bloc 3**
Conduite et entretien courant du matériel : Préparation de matériel, conduite en toute sécurité et réalisation d'entretien courant.
- Bloc 4**
Maintenance des agroéquipements : Gestion de la maintenance d'un parc de matériel ou d'une installation, Réalisation d'opérations de maintenance de niveaux 1,2,3 et suivi des commande ou prestations.
- Bloc 5**
Préparation et application des produits : Préparation, application des produits et nettoyage de matériel dans le respect des consignes, des règles de sécurité et de protection de l'environnement.

Evaluation en CCF

- condition de réussite :
- 1 soutenance orale et rapport
 - 1 épreuve pratique sur une machine
 - 1 moyenne supérieur à 12 sur les épreuves correspondant aux 5 blocs.

LES +

MATIN : Théorie

APRÈS-MIDI : Pratique en atelier ou au champ

Des séquences de formation à thème avec des mises en situation concrète chaque semaine

Exemple : semaine semis de céréales, semaine entretien de l'ensileuse/moisseuse

FORMATION 469 H

NIVEAU 4

ADMISSION POST BAC PRO

OBJECTIFS DE FORMATION

Acquérir une bonne formation

- générale et technique pour :**
- Réaliser** les travaux sur son lieu de travail (ETA, CUMA et exploitation)
 - Assurer** l'entretien et la maintenance des matériels
 - Participer** à la gestion de l'atelier.
 - Devenir** autonome dans la conduite et l'entretien des agroéquipements.

Alternance

Alternance en rapport avec les saisons **14 semaines** de formation au centre.

Inscription

Entretien et test de positionnement en journée de recrutements.

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- > Un contrat de travail en CUMA ou en ETA
- > Une formation en alternance entre le centre de formation continue et l'entreprise
- > Un tutorat par les formateurs et l'employeur
- > Rémunération en % du SMIC

	Au moins titulaire d'un titre ou diplôme professionnel de niveau IV	Autre
26 ans et plus	100% la rémunération ne peut ni être inférieure au SMIC ni inférieure à 85 % du salaire minimum conventionnel	
21 à 25 ans	80%	70%
Moins de 21 ans	65%	55%

Coût formation pris en charge par l'OPCO

- > 5 semaines de congés payés par an
- > Couverture sociale par la MSA
- > Bris de matériel : sous la responsabilité de l'entreprise

